

**COURRIER PICARD**  
Vendredi 13 juin 2025

## LÉGALES

Publication conforme à l'arrêté du 16 décembre 2024 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.



Scannez ce QR code pour découvrir l'intégralité du contenu **DES LÉGALES** serviceclientslegales@rosselconseil.fr

09 70 80 86 12

### ANNONCES ADMINISTRATIVES

#### ENQUÊTES PUBLIQUES

#### COMMUNE D'ALLERY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX ARRÊTES DU MAIRE

ARRÊTE D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Nous, Maire de la Commune d'ALLERY,  
Vu le Code des Communes,  
Vu le Code de la Procédure

Vu la délibération du 20 février 2025, relative à la mise en place d'une enquête publique pour la cession du terrain à M. David LEJEUNE ;

Vu les pièces et dossiers soumis à l'enquête publique ;

ARRÊTONS

Article 1er : Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de cession du terrain à M. David LEJEUNE dont les caractéristiques principales sont :

- Objet : le terrain, communal le long de la parcelle de Monsieur David LEJEUNE, Route de la Vallée, à Allery, commune de la commune de Allery, département de l'Aisne.

- Maître de l'ouvrage : Monsieur David LEJEUNE, se proposant de l'acquiescer et de l'acquiescer.

Article 2 : Cette enquête publique se déroulera du lundi 30 juin 2025 à 9 heures au mardi 15 juillet 2025 à 17 heures, pour une durée de 15 jours consécutifs.

Article 3 : Au terme de l'enquête, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis reçus au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Article 4 : Le commissaire enquêteur, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Article 5 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 6 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 7 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 8 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 9 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 10 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 11 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 12 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 13 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 14 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 15 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 16 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 17 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 18 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 19 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 20 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 21 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 22 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 23 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 24 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 25 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 26 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 27 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 28 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 29 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 30 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 31 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 32 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 33 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 34 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 35 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 36 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 37 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 38 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 39 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 40 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 41 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 42 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 43 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 44 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 45 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 46 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 47 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 48 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 49 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 50 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 51 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 52 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 53 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 54 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 55 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 56 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 57 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 58 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 59 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 60 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 61 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 62 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 63 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 64 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 65 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 66 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 67 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 68 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 69 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

Article 70 : Le commissaire enquêteur est à la retraite de M. LEROY.

## ANNONCES



### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Procédure de déclaration de projet portant mise en compatibilité de PLU sur la commune de Chépy

La présente est informée que par arrêté n°2025-002 en date du 11 juin 2025, il a été décidé de procéder à l'enquête publique sur la mise en compatibilité de PLU en lien avec le projet de plan local d'urbanisme de la commune de Chépy.

L'enquête publique aura lieu du mardi 17 juin 2025 au mardi 23 juin 2025, de 9 heures à 17 heures, à la mairie de Chépy, 18 avenue Albert Thomas, 89130 Chépy.

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Au siège de la Communauté de Communes de Vimeu, à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Sur le site internet de la Communauté de Communes de Vimeu à l'adresse suivante : [www.vimeu.fr](http://www.vimeu.fr)

Les personnes qui souhaitent formuler des observations, soit à l'adresse de Chépy ou au siège de la Communauté de Communes de Vimeu, sont priées de les adresser à l'adresse suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

Le dossier de consultation en ligne sera consultable à l'adresse mail suivante : [avis@ccvimeu.fr](mailto:avis@ccvimeu.fr)

### BONNES AFFAIRES

# LALLOT

## 06 88 11 82 15

### ANTIQUAIRE

## ACHÈTE

### ANTIQUITÉS, SUCCESSIONS, TOUTES COLLECTIONS

#### Meubles, Tableaux,

#### Pendules, Bibelots

#### de qualité, Verreries,

#### Montres, Monnaies,

#### Médailles, Bijoux,

#### Argenterie, Jouets,

#### timbres, Cuivres, Etains,

#### Livres anciens et

#### fond de bibliothèque,

#### archives,

#### Lampes à pétrole

#### et objets religieux

RCS Amiens : 976496347





# Annonces judiciaires et légales

L'ÉCLAIREUR DU VIMEU  
JEUDI 26 JUIN 2025  
actu.fr/ed-ecclaireur-du-vimeu/

35

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2024 soit 0,193 € ht le caractère

Les annonces sont imprimées que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement insérées en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

## Autres légales

74081953901 - AA

Commune  
de CAYEUX-SUR-MER  
Élaboration du Plan local  
d'urbanisme (P.L.U.)

## 1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé que par arrêté en date du 12 mai 2025, il est procédé à l'enquête publique relative à l'élaboration du PLU de la commune de Cayeux-sur-Mer.

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 34 jours, du lundi 23 juin 2025 à partir de 9 h 00 au samedi 26 juillet 2025 à 11 h 30.

Le dossier, sous forme papier, pourra être consulté à la mairie de la commune de Cayeux-sur-Mer aux jours et horaires d'ouverture suivants :

- du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 et les samedis 5, 12, 19 et 26 juillet de 9 h 30 à 11 h 30.

Le dossier soumis à enquête publique sera également accessible en ligne durant toute la durée de la procédure sur : <https://www.baleadescommunesggl.fr/quotidien/habitat-et-urbanisme/glo-d/documents-durbanisme/>

M. Patrick JAYET a été désigné commissaire enquêteur titulaire et M. Yves DEBEVRE en tant que commissaire enquêteur suppléant.

Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées, soit à les consigner sur le registre d'enquête mis à leur disposition à la mairie de Cayeux-sur-Mer aux jours et heures susvisés, soit à les adresser au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Communauté d'agglomération de la Baie de Somme - Direction de la ruralité et de la revitalisation des territoires, Immeuble Geropole, place de la Gare, 80100 Abbeville, à l'attention de M. le commissaire enquêteur par écrit ou par mail à l'adresse suivante : [phucayeux-sur-mer@ca-baleadescommunes.fr](mailto:phucayeux-sur-mer@ca-baleadescommunes.fr)

M. Patrick JAYET, commissaire enquêteur, recevra au cours de 5 permanences au cours de la commune de Cayeux-sur-Mer :

- lundi 23 juin 2025 de 9 h 00 à 12 h 00, - mardi 24 juin 2025 de 14 h 00 à 17 h 00, - mercredi 2 juillet 2025 de 14 h 00 à 17 h 00, - jeudi 10 juillet 2025 de 9 h 00 à 12 h 00, - vendredi 18 juillet 2025 de 14 h 00 à 17 h 00,

- samedi 26 juillet 2025 de 9 h 30 à 11 h 30.

Le rapport du commissaire enquêteur ainsi que ses conclusions motivées seront tenus à la disposition du public, un mois après clôture de l'enquête et pendant une année à la mairie de Cayeux-sur-Mer et sous forme papier et sous forme numérique sur le site de la mairie et de la communauté d'agglomération.

7411823801 - AA



Avis d'enquête publique  
rectificatif à l'annonce  
du 19 juin 2025

Procédure de déclaration  
de projet portant mise en  
compatibilité du PLUJ sur  
la commune de Chepy

## AVIS

Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées, soit à les consigner sur le registre d'enquête publique mis à leur disposition à la mairie de Chepy ou au siège de la Communauté de Communes du Vimeu aux jours et heures habituels d'ouverture, soit à les adresser au commissaire enquêteur par courrier à la Communauté de Communes du Vimeu, avenue Albert Thomas 80180 Ffrille-Escarboin ou à l'adresse mail suivante : [contact@co-vimeu.fr](mailto:contact@co-vimeu.fr)

## Vie des sociétés

7412136901 - VS



SCI DU PORT  
SAINT-LOUIS

Capital social : 1 000 euros  
Siège social : 57, boulevard Arago  
78013 PARIS  
RCS de Paris N° 879 042 679

## DE MODIFICATIONS

1) Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 mars 2025, il a été adopté l'unanimité des associés dans une troisième résolution une augmentation du capital social de deux cent mille euros (200 000 euros) par incorporation de compte courant d'associé par M. Philippe CAMPARPO.

Le capital social est désormais fixé à la somme de deux cent un mille euros (201 000 euros).

2) Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mars 2025, il a été adopté à l'unanimité des associés dans une première résolution le transfert du siège social qui sera fixé dorénavant à l'adresse suivante : 1, rue du Calvaire et sera immatriculée au RCS d'Amiens (80).

Les autres caractéristiques de la société sont les suivantes :

Durée : 99 ans à compter de la date de sa première immatriculation au RCS de Paris soit jusqu'au 14 novembre 2118.  
Objet : acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de biens et droits immobiliers ou de tous autres immeubles bâtis dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, échanges, apports ou autrement, ainsi que l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet social. La mise à disposition à titre gratuit ou onéreux de biens et droits immobiliers appartenant à la société à l'un quelconque de ses associés. Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet sus indiqué pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Gérants : M. Philippe CAMPARPO, demeurant à Ignaucourt (80800), 1, rue du Calvaire et M. Guillaume CAMPARPO, demeurant à Stanley Hong Kong (Chine), 33 Tam Road Appartement 7D, sont les gérants de la SCI du PORT SAINT-LOUIS.

Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec un agrément donné dans les conditions ci-dessous. L'agrément des associés est donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

Pour avis,  
La Gérance,

7412092901 - VS

ALASTOR CENTER

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 2 000 euros

Siège social :  
Centre d'affaires du Touquet-Paris-Plage, Aéroport International  
62520 LE TOUQUET-PARIS-PLAGE  
834 870 218 R.C.S Boulogne-sur-Mer

## MODIFICATIONS

Aux termes de l'Assemblée générale du 10 juin 2025, les associés ont :

1) Décidé de modifier la raison sociale de la façon suivante : « 123SOURIS.COM » ;

2) Décidé de transférer le siège social à Amiens (80000), 15, rue Diarvas à compter de ce jour.

En conséquence, la société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Boulogne-sur-Mer sous le numéro 834 870 218 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'Amiens.

L'article 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.  
Présidente : Mme Lydia Fatima DE SOUSA FERREIRA demeurant à Amiens (80000), 91, rue Saint-Léger.

Pour avis

## Vie des sociétés

7408600801 - VS

AGRI BIO-ÉNERGIES

Société par actions simplifiée  
Unipersonnelle  
Capital social variable : 600 000 euros  
Siège social : 285, allée des Tilleuls  
ZAC des Haurs Plateaux  
80690 MOUFLERS  
849 450 184 RCS Amiens

## MODIFICATION DU PRÉSIDENT

Aux termes de l'AGO en date du 2 juin 2025, il a été décidé de nommer en qualité de président : M. Charles OBLONS, demeurant au 25, rue Verta, 80700 Forcheville en remplacement de M. Etienne VIGNON, président démissionnaire. M. Charles OBLONS démissionnaire en conséquence de sa nomination en conséquence de sa nomination en qualité de président de la société. Le dépôt légal sera effectué au GTC d'Amiens.

Pour avis,  
Le Président,

7412170401 - VS

RÉSEAU HABITAT

Société à Responsabilité Limitée  
Unipersonnelle  
Au capital de 50 000 euros  
Siège social : Vallée Saint-Lucré  
7, rue Fin Anguico  
80000 AMIENS

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal des décisions du 18 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à Carmon (80450) - 40, Impasse Rokard-Dorgals, à compter de ce jour.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,

7412052101 - VS

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 20 juin 2025, il a été constitué une SCI à capital fixe dénommée : SCI DV.

Capital : 1 000 euros.  
Objet social : la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement : de tous immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Amiens.  
Siège social : 27, rue Saint-Sauveur, BP 60288, 80208 Pierrefort, Gérance : M. HORNÉO Valentin demeurant 27, rue Saint-Sauveur, BP 60288, 80208 Pierrefort.

7411934001 - VS

LES CHALETES  
DE FLUMET SARL

Capital : 1 000 euros  
501 138 432 RCS Amiens

## MODIFICATIONS STATUTAIRES

Le 10/06/2025, l'associée unique a nommé Hélène DOUDOUX demeurant 800, promenade Jules Nolret, 80550 Le Crotoy en qualité de gérant pour une durée indéterminée en remplacement de Michel DOUDOUX, domicilié et transféré la siège de la rue de la Maye, St-Firmin-le-Crotoy, 80550 Le Crotoy, au 800, promenade Jules Nolret, 80550 Le Crotoy à compter du 10/06/2025 et a modifié les statuts en conséquence.

La centrale

## Découvrez notre nouveau site !

Une meilleure ergonomie pour votre veille  
sur les appels d'offres des marchés publics.

[lacentraledesmarches.com](http://lacentraledesmarches.com)

## Le saviez-vous ?

# Imprimer, c'est aussi recycler et revaloriser !

Nos 2 imprimeries de Cavan (22) et Cherbourg (50)  
sont labellisées Imprim'vert.



actu.fr

L'actu près de chez vous

L'Éclaireur

Vimeu - Trois villes sœurs - Vallée de la Bresse